



Bureau Opérationnel de Suivi
du Plan Sénégal Emergent

République du Sénégal

Un Peuple • Un But • Une Foi



Ministre en charge du suivi du PSE

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple • Un But • Une Foi
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COHÉSION



ATELIER DE VALIDATION POLITIQUE DE L'ÉTUDE IMPORT-SUBSTITUTION AU SÉNÉGAL

12 AVRIL 2022, HÔTEL PULLMAN DAKAR





1 Contexte et justificatif

Dans le cadre de cette étude, la démarche de mise en œuvre de la politique d'import substitution pensée et adaptée au contexte actuel pourrait être arrimée à l'ambition de l'Etat de faire émerger des champions nationaux capables de porter cette politique. Ces champions devant constituer les acteurs majeurs pour la réalisation des objectifs de croissance économique et d'émergence, il semble cohérent de les identifier dans les niches de croissance que constitue le portefeuille de produits éligibles à la présente politique.

La balance commerciale sur les biens du Sénégal est ressortie avec un déficit de 2 244 milliards FCFA en 2019. Cette situation, qui est la résultante d'un volume encore très important des importations (4 229,3 milliards FCFA) par rapport aux exportations (1 985 milliards FCFA), traduit la forte dépendance du pays au reste du monde.

La pandémie de Covid-19 a aussi rappelé la nécessité de développer l'industrie locale pour une souveraineté alimentaire et sanitaire. En vue d'atteindre cet objectif ambitieux, l'Etat du Sénégal s'est employé à favoriser davantage la production locale pour non seulement baisser le coût de la facture des importations de produits essentiels, mais aussi permettre au Sénégal d'être plus résilient face aux chocs exogènes qui deviennent de plus en plus persistants dans le monde.

C'est dans cette optique que le Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergent (BOS/PSE) a conduit la réalisation d'une étude portant sur l'import-substitution au Sénégal qui entre dans le cadre de l'opérationnalisation des Zones Économiques Spéciales.

2 Objectif de l'étude

L'objectif de l'étude est de présenter le schéma d'opérationnalisation qui va permettre de conduire au mieux la stratégie d'industrialisation de l'import substitution considérée comme une solution pour faire régresser la demande de biens importés.

3 Démarche méthodologique

La première interrogation a porté sur l'identification des produits à substituer dans le cadre de cette politique. La démarche consécutive à ce questionnement a été :

D'étudier à l'aide de l'outil Trade Bi la dynamique des importations du Sénégal au cours de la période 2015-2019 pour permettre d'identifier de façon exhaustive tous les produits importés ainsi que les principaux pays partenaires ;

De construire un modèle d'identification des produits à substituer sur la base de critères objectifs prenant en compte trois facteurs de priorisation qui sont : le potentiel de marché, l'accessibilité technologique et l'alignement stratégique.

4 Premiers résultats de l'étude

Les résultats de cette analyse qui correspondent à l'intersection entre ces trois facteurs ont permis de classer tous les produits et définir la composition du panier de produits éligibles à l'import substitution. De ce fait, les 100 premiers produits, qui concentrent 51% de la valeur des importations du Sénégal en 2019, composent ledit panier et sont regroupés dans 10 secteurs stratégiques qui se déclinent comme suit :

- Produits de l'agriculture et d'activités connexes ;
- Produits des industries extractives ;
- Produits agro-alimentaires ;
- Produits de métallurgie et du travail des métaux ;
- Produits d'élevage et de pêche ;
- Machines, équipements et appareils électriques ;
- Produits des industries chimiques ;
- Produits de textiles et habillement ;
- Matériels de transport ;
- Produits minéraux non métalliques et matériaux de construction.

La stratégie d'industrialisation qui porte sur la substitution de ces produits a été déclinée en 3 phases :

Première phase
les produits ciblés sont essentiellement les biens de consommation faisant déjà l'objet d'une production locale ;

Deuxième phase
les industries légères sont ciblées pour se substituer aux importations et créer des interactions avec les PME/PMI pour se doter en intrants. Il s'agit d'industries dont l'intensité capitalistique n'est pas très élevée ;

Troisième phase
les industries de productions de bien d'équipements et celles nécessitant des investissements lourds sont ciblées.

5 Mesures préconisées pour réussir la stratégie import-substitution

Pour appuyer une telle stratégie, le concours d'autres politiques sectorielles est nécessaire et principalement celles relatives à la promotion de l'initiative privée et à la politique commerciale. La revue de cette dernière a permis de présenter la palette de mesures de politique commerciale qui pourraient être mises en place dans le cadre de la protection des industries naissantes liées à l'import-substitution.

Et la revue de la politique de la promotion de l'investissement privé a mis en lumière les nombreuses initiatives prises ces dernières années par l'État du Sénégal afin de créer les conditions favorables pour attirer les investissements privés dans les différents secteurs stratégiques en améliorant et en mettant en place les politiques, réglementations, régulations et facilitations qui vont permettre aux privés d'entreprendre, de développer et de pérenniser leurs activités dans un cadre propice à la création de richesses. C'est dans cette optique que l'étude a préconisé l'emploi des dispositifs existants (droit commun incitatif, Zones Économiques Spéciales, code des investissements, agropoles, etc.) qui devront être revus pour prendre en compte le régime de l'import substitution.

Par ailleurs, considérant que l'import-substitution est la problématique centrale, des mesures d'accompagnement relatives à un certain nombre d'enjeux ont été suggérées dans l'optique de faire de cette étude un support pratique qui pourrait de manière élargie être une solution adaptée à la problématique du chômage. L'opérationnalisation d'une telle démarche pourrait reposer sur des acteurs institutionnels comme :

- L'ADEPME pour l'identification, le profilage et l'assistance technique aux potentiels champions ;
- Le FONSIS pour le renforcement de leur structure financière par une intervention en capital ;
- L'APIX pour la facilitation du processus d'investissement ;
- Et enfin le FONGIP pour faciliter l'éventuel financement bancaire.

Dans un schéma de chaîne de valeur pour renforcer l'impact de l'intervention de ces champions au niveau local, la DER pourrait également y être associée pour faciliter le financement des acteurs de petite taille en cohérence avec son nouveau programme de développement des chaînes de valeur agricoles.